



Sections de l'Aube

JEUDI 22 MARS 2018 :

La mère des batailles pour sauver la DGFIP !

**IL FAUT SAUVER LE COMPTABLE PUBLIC, espèce
menacée par les réflexions en cours dans CAP 2022**

La création d'agences comptables dans les collectivités locales « volontaires » ne peut qu'à court terme entraîner la disparition totale de la séparation ordonnateur comptable dans le secteur public local !

La généralisation souhaitée des Services Facturiers locaux (un service où sont mélangés les agents des collectivités et ceux de la trésorerie) nous entraîne dans la même direction !

Le maintien OU NON de la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable (clé de voûte de l'indépendance de la DGFIP vis-à-vis des ordonnateurs) est à l'étude. Si elle disparaît nous passerons pour les uns dans des agences « comptables » (qui deviendraient alors des « directions financières ») des collectivités ou dans des Directions Départementales Interministérielles sous les ordres des préfets pour les autres ou dans les URSSAF pour les derniers, administration qui pourrait être chargée de recouvrer toutes les recettes publiques (le Prélèvement à la Source facilitant cela).

IL FAUT SAUVER LE RÉSEAU DE PROXIMITÉ

Quel avenir pour les SIP avec la mise en œuvre du P. A. S. et la suppression de la TH pour 80 % des contribuables ?

Quel avenir pour le contrôle fiscal avec les menaces sur le « verrou de Bercy », le délai maximum de contrôles « DGFIP, URSSAF et Inspection du travail » en projet et les fermetures des « petites » BDV départementales ?

Quel avenir pour les trésoreries SPL avec la spécialisation de plus en plus poussée et les pressions de la Cour des Comptes pour réduire encore notre réseau ?

Quel avenir pour les trésoreries hospitalières avec le développement des Groupements Hospitaliers de Territoires ?

Quel avenir pour la mission foncière avec la réforme de la fiscalité directe locale et pour **la mission cadastrale** avec l'abandon du levé de bâti ?

Quel avenir pour la publicité foncière et l'enregistrement si le Gouvernement décide de confier ce service aux notaires par exemple ?

Quel avenir pour les missions exercées dans les Directions départementales avec la création sans fin de pôles supra-départementaux ?

IL FAUT SAUVER LE STATUT GÉNÉRAL ET LES STATUTS PARTICULIERS

Contrairement aux affirmations des médias et des responsables politiques, **le statut n'est pas un privilège pour les agents MAIS UNE GARANTIE POUR LES USAGERS**. Ce statut nous permet d'être loyaux envers le pouvoir politique **du moment** et d'appliquer les ordres avec la neutralité nécessaire, pour le plus grand profit des usagers. Si les agents publics devenaient des contractuels révocables à merci, ce ne serait peut-être plus le cas !

Les instances de dialogue social que sont les CAP sont menacées dans leur fonctionnement actuel avec l'idée d'en faire exclusivement des instances de recours sur appel des agents.

NOUS AVONS DÉJÀ LARGEMENT CONTRIBUÉS AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES !

Plusieurs dizaines de milliers de suppressions d'emplois à la DGFIP depuis sa création dont plus de 100 dans l'Aube (nous étions plus de 500 en 2010, nous sommes à peine 400 aujourd'hui).

La valeur du point a été gelée entre 2010 et 2016 et l'est encore en 2018, **la journée de carence a été rétablie** cette année, **la hausse de la CSG n'est que partiellement compensée**, **les promotions sont en berne** (divisées par deux depuis 2014), **le report de la revalorisation des grilles prévues par PPCR** (le reste, comme la suppression des bonifications par exemple, s'applique sans report par contre).

LA MOBILISATION MASSIVE PAYE !

Lors de la grève du 15 novembre 2016, **la mobilisation particulièrement élevée chez les Inspecteurs Divisionnaires a fait que la Direction générale leur a accordé une avancée** dans le cadre de la négociation de PPCR à la DGFIP, **ce qui était refusé depuis presque 2 ans !**

Faire grève coûte de l'argent, ne pas faire celle-là et les prochaines, pourrait coûter ENCORE PLUS CHER !

Il faut donner du poids à nos représentants dans les discussions qui vont débiter cette année avec le Gouvernement !

ALORS POUR SAUVER LA BOUTIQUE,
tous les Comptables, tous les A+, tous les A,
tous les B et tous les C en grève !
Et pas un service ouvert le 22 mars !

SOYONS NOMBREUX DEVANT LA
PRÉFECTURE DE TROYES A 14 H 30